



Temoin de propos antisemites que faire?

Par **Chocolat**, le **07/10/2012** à **19:57**

Bonjour,

je viens d'être témoin une nouvelle fois, de propos antisémites au sein de mon entreprise. Ces propos ont été tenus en présence du cadre dirigeant qui n'a pas condamné les propos et s'en est même amusé. J'ai été révoltée par le silence des autres collègues. Que dois-je faire pour dénoncer ces propos qui ont déjà été tenus il y a quelques mois dans cette entreprise? Dois-je en faire part au Délégué du Personnel ? Ou à un Délégué du Comité d'Entreprise? Merci pour votre réponse